



Phase 4 : Vie de la coopérative (1 an à partir de la réception du bâtiment)

Statut : Coopérative

	Projet social	Organisation interne	Communication, réseau et partenariat	Maîtrise d'ouvrage APPA	Juridique et financier	
					Juridique	Financier
Résultats attendus		- gérer les entrées / sorties - gérer le partage / l'occupation des espaces collectifs et le nettoyage - respecter le règlement intérieur			- mettre en place des contrats avec un expert-comptable éventuel, avec un organisme de veille technique - mettre en place les modalités d'organisation et de prise de décisions selon les statuts juridiques de la coopérative	- mettre en place un système de gestion financière de la coopérative (versements loyers et apports en compte-courant, partage des charges, etc)
Accompagnement At'coop	Projet social	Organisation interne	Communication, réseau et partenariat	Maîtrise d'ouvrage APPA	Juridique et financier	
				- assistance pour l'année de parfait achèvement ⇒ Présence à 2 réunions	- assistance à la décision : expert-comptable, organisme de veille technique ou aide à l'utilisation du logiciel de suivi ⇒ Réunion + Échanges mails+téléphones - présence et assistance lors des assemblées générales ⇒ Présence 2 réunions + Vérification des documents - révision coopérative tous les 3 ans	

